



Indice de variation du coût de l'enfouissement des refus de tri en installations de stockage de déchets non dangereux

Variations de prix en €/t (hors TGAP, hors sur TGAP et hors coût de transport) entre le tarif pratiqué au cours de l'année 2025 et les conditions tarifaires applicables à partir du 1^{er} janvier 2026.

Les variations sont pondérées en fonction des volumes mis en stockage par les entreprises de recyclage productrices de refus de tri.

Les contrats multi-annuels sont exclus du champ de l'indice.

	Variation pondérée de l'indice
en € par tonne	
Auvergne Rhone-Alpes	+6.0
Bourgogne Franche-Comté	+4.5
Bretagne	+4.4
Centre-Val de Loire	+3.4
Grand Est	+2.4
Hauts de France	+3.0
Ile de France	+1.8
Normandie	+2.5
Nouvelle Aquitaine	+4.9
Occitanie	+2.1
Pays de la Loire	+5.7
Provence Alpes Côte d'Azur	+5.7

Afin d'assurer l'indépendance et la confidentialité des données, FEDERREC a confié à RYDGE Conseil l'élaboration de l'indice reflétant le coût de l'enfouissement des refus de tri en installations de stockage de déchets non dangereux.

RYDGE Conseil est chargé de la collecte des données auprès d'un panel représentatif du secteur, de la compilation des données et de leur publication.

Source : RYDGE Conseil mandaté par FEDERREC